

examiner la situation de chaque pays et reconnaître que les solutions précises du problème d'endettement et de développement peuvent être différentes pour chacun.

Pour les pays en développement à revenu moyen, nous convenons qu'il faut concentrer l'effort sur la réduction volontaire, axée sur le marché, de la dette contractée auprès des banques commerciales.

Pour les pays les plus pauvres, les gouvernements se sont montrés disposés à jouer un rôle plus actif à cause de la nature de la dette, liée en grande partie à des prêts officiels remboursables aux gouvernements des pays industrialisés. Les "modalités de rééchelonnement de Toronto", qu'utilisent le Club de Paris, et le travail du groupe spécial d'aide à la Guyane qu'a présidé le Canada, ont été des formules novatrices et utiles. Mais nous devons de toute évidence rester ouverts aux nouvelles idées, surtout dans les domaines où nos gouvernements peuvent jouer un rôle significatif.

La dette contractée au titre de l'aide publique au développement pourrait bien être l'un de ces domaines. De nombreux pays, dont le Canada, ont déjà annulé la dette d'APD des pays les moins avancés. Certains, dont le Canada encore une fois, ont appliqué des mesures similaires à un certain nombre de pays de l'Afrique sub-saharienne. Nous engageons vivement les autres pays à envisager des actions similaires.